

Immigration choisie à l'américaine

Actuellement en discussion au Sénat, la réforme de la politique américaine d'immigration prévoit d'ouvrir la voie à la régularisation de onze millions de sans-papiers. Cette mesure, qui focalise l'attention des médias et des partis politiques, en éclipse une autre : l'instauration d'un nouveau système d'attribution des visas qui ferait la part belle aux desiderata des entreprises.

PAR BENOÎT BRÉVILLE

DEPUIS des décennies, deux discours sur l'immigration cohabitent au sein de la droite américaine. Voleur d'emploi, profiteur de l'aide sociale ou danger pour la sécurité publique, l'étranger est présenté comme une menace ; travailleur courageux qui accepte les tâches dont les autochtones ne veulent plus, entrepreneur acharné qui, arrivé sans le sou, fonde son entreprise, il peut également être paré de toutes les vertus. Fardeau pour la nation ? Trésor pour l'économie ? La droite hésite, écartelée entre des conservateurs qui veulent protéger les « valeurs » américaines et des néolibéraux qui, pour stimuler la croissance économique, prônent une plus grande ouverture des frontières.

En invitant les sans-papiers à « s'auto-expulser » vers leurs pays d'origine – faute de quoi la police s'en chargerait –, le candidat républicain à l'élection présidentielle de 2012, M. Willard Mitt Romney,

avait choisi la première option. Cette stratégie n'a pas séduit les millions d'électeurs hispaniques qui attendaient la régularisation d'un de leurs proches : battu le 6 novembre dernier par le président sortant, il n'a recueilli que 27 % de leurs suffrages (contre 71 % pour M. Barack Obama) (1).

« Il est très difficile d'être entendu par les gens sur les problèmes de croissance économique, de taux d'imposition ou de sécurité sociale s'ils pensent que vous voulez expulser leur grand-mère », lança, quelques jours après le scrutin, le sénateur de Floride Marco Rubio, étoile montante du Tea Party. A supposer qu'il espère remporter des élections présidentielles – et non plus seulement des législatives, où le découpage en circonscriptions permet à ses candidats de s'appuyer sur un électoral blanc solide –, le Parti républicain doit remiser sa rhétorique anti-immigrés.

« Garder les meilleurs »

AUSSEI, depuis quelques mois, les ténors conservateurs multiplient les apparitions publiques pour saluer le bilan économique de la liberté de circulation. « Les Etats-Unis sont à la fois le pays le plus riche du monde et la nation la plus accueillante pour les étrangers. Cela n'est pas une coïncidence, explique par exemple l'influent militant anti-impôts Grover Norquist. Ceux qui veulent nous rendre moins hospitaliers nous rendraient moins brillants, moins prospères, et certainement moins américains (2). » Quelques jours plus tard, M. Paul Ryan, représentant du Wisconsin et ancien candidat à la vice-présidence des Etats-Unis, montre lui aussi des signes d'ouverture : « Nous devons nous assurer que notre économie est ancrée dans le XXI^e siècle. Et cela signifie que nous devons garder les meilleurs et les plus intelligents ici, en Amérique : ceux qui veulent contribuer, travailler dur, respecter les règles du jeu et s'élever. Tout

le monde dans le pays en profite. C'est ça, l'immigration (3). »

Promise par M. Obama pendant sa campagne, la réforme de la politique d'immigration intervient dans ce contexte de basculement idéologique. Dès décembre, un groupe bipartisan de huit sénateurs (dont M. Rubio) se réunit pour élaborer un projet de loi. Quelques mois plus tard, dans un esprit de consensus inédit, un document de 844 pages est déposé au Sénat : la loi de sécurité des frontières, d'opportunité économique et de modernisation de l'immigration (Border Security, Economic Opportunity and Immigration Modernization Act). Que recèle ce texte, qui, du Cato Institute (libertarien) au Center for American Progress (centre gauche), de la Chambre américaine de commerce à la principale confédération syndicale (AFL-CIO), du Wall Street Journal (conservateur) à la chaîne de télévision MSNBC (prodé-

mocrates), reçoit le soutien des principales forces du pays ?

Réclamée depuis longtemps par les associations de défense des droits civiques, la régularisation de millions de clandestins constitue la mesure la plus spectaculaire et la plus prometteuse de la réforme, mais aussi la plus controversée. Une partie de la droite s'oppose en effet à ce qu'elle considère comme une « amnistie », une récompense offerte aux délinquants. Pour donner des gages à cette frange du Parti républicain, dont le soutien parlementaire sera nécessaire, le « chemin vers la citoyenneté » proposé aux sans-papiers a été voulu long, onéreux et incertain.

Les onze millions d'étrangers clandestins arrivés aux Etats-Unis avant le 31 décembre 2011 ne pourront ainsi obtenir un « statut probatoire » d'une durée de dix ans que s'ils acquittent une amende, des impôts rétroactifs (s'ils ont travaillé au noir) et des frais de dossier s'élevant à plusieurs centaines de dollars. Au terme de cette décennie, durant laquelle ils devront payer des impôts sans pouvoir bénéficier de nombreux services fédéraux (Medicaid, assurance-maladie, sécurité sociale...), ils recevront une autorisation de résidence permanente (la carte verte) qui leur permettra, au bout de trois ans, de prétendre à la nationalité américaine. Mais ils n'obtiendront celle-ci que s'ils réussissent une batterie de tests (langue, civisme...), et s'ils ont un casier judiciaire vierge : la moindre incartade pourra ruiner treize ans d'efforts. Les plus vieux – qui risquent de mourir avant d'avoir achevé le parcours –, les plus pauvres – qui ne pourront régler le prix de la nationalité américaine – et les derniers entrants, arrivés après la date fatidique, sont exclus de la réforme.

Comme si ces embûches ne suffisaient pas, les huit sénateurs ont subordonné l'obtention de la résidence permanente et de la citoyenneté à une condition préalable : le renforcement du contrôle des frontières. Les autorités fédérales estiment bloquer 40 % des passages de clandestins ; il faudra atteindre 90 %. A moins d'une militarisation poussée, un tel objectif paraît inatteignable : on compte déjà dix gardes pour chaque mile de frontière avec le Mexique. « Les élus qui ont concocté la réforme de l'immigration semblent avoir voulu créer un chemin vers la citoyenneté plus décourageant qu'accessible », tranche la revue de gauche radicale *Counterpunch* (4). Et pourtant... Quoique tortueux, ce sentier semble encore trop praticable à une partie de la droite, qui pourrait le barrer.

Les débats sur cette (très conditionnelle) régularisation massive ont en partie éclipsé un autre volet de la réforme, pourtant tout aussi critique et éclairant sur la conception de l'immigration qui se répand aux Etats-Unis : la refonte du système d'attribution des visas de travail. Le sujet a déjà fait achopper plusieurs projets de loi. Dernier en date, celui de M. George W. Bush, en 2007. Le président républicain avait alors demandé à l'AFL-CIO et à la Chambre de commerce de s'accorder sur un texte commun. Mais le syndicat, qui redoutait qu'un afflux de travailleurs migrants ne vienne déprécier les salaires des Américains, et l'instance patronale, qui souhaitait voir grossir la réserve de main-d'œuvre immigrée, ne parvinrent pas à s'entendre, et la réforme échoua.

Depuis, divers groupes de pression plaident sans relâche pour obtenir une augmentation du nombre de visas attribués annuellement : l'Association des entrepreneurs du bâtiment et de la construction, les rassemblements d'exploitants agricoles, la Chambre de commerce, des think tanks (le Cato Institute, la Brookings Institution, ImmigrationWorks USA...), etc. Plus récemment, M. Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, et plusieurs de ses homologues de la Silicon Valley ont eux aussi fondé un lobby visant à assouplir les conditions d'attribution des visas aux travailleurs hautement qualifiés.



FAITH47. – « The Long Wait IX » (La Longue Attente IX), 2012

Tous ces efforts ont fini par payer. En février dernier, c'est main dans la main que les présidents de la Chambre de commerce et de l'AFL-CIO, MM. Thomas Donohue et Richard Trumka, ont dévoilé le contenu d'un accord historique, directement intégré au projet de réforme de l'immigration. « Nous avons créé un nouveau modèle, un système moderne de visas », claironnait M. Trumka, qui voit dans l'arrivée de migrants légaux un moyen de grossir les rangs syndicaux. A lire le texte, la modernité n'est pas seulement synonyme de syndicalisation ; elle signifie aussi la flexibilité et la soumission accrue aux desiderata des entreprises, qui, si la loi était votée, pourraient modeler à leur convenance les flux migratoires.

Le nombre d'ingénieurs, de scientifiques ou de mathématiciens invités chaque année à travailler aux Etats-Unis, actuellement

limité à soixante-cinq mille, passerait à cent dix mille, et même à cent quatre-vingt mille pour les périodes de forte croissance, contribuant à accentuer une fuite des cerveaux coûteuse pour les pays de départ. De plus, les scientifiques étrangers formés dans les universités américaines recevraient une autorisation de résidence permanente, contre un visa d'un an dans la législation en vigueur. Distancés par l'Inde et la Chine, qui produisent tous les ans cinq à dix fois plus d'ingénieurs, les Etats-Unis veulent reprendre pied dans la course aux diplômés.

Un nouveau visa, appelé le W-Visa, devrait faciliter la venue de travailleurs non qualifiés et répondre aux besoins des secteurs qui manquent de main-d'œuvre (5) : la restauration, l'hôtellerie, la grande distribution, les services à la personne notamment. Bref, des secteurs d'emplois sous-payés et non délocalisables, où l'embauche de travailleurs étrangers garantit des prix bas. « Grâce au travail de migrants peu qualifiés, le coût de la nourriture, des services à domicile et de la garde d'enfants plonge, le niveau de vie augmente, et davantage de femmes peuvent se permettre de travailler hors de chez elles (6) », se réjouit l'éditorialiste de centre droit David Brooks.

Gourmande, la Chambre de commerce réclamait quatre cent mille de ces nouveaux visas ; l'AFL-CIO n'en souhaitait que dix mille. Leur nombre a été fixé à vingt mille la première année, trente-cinq mille la deuxième, cinquante-cinq mille la troisième et soixante-quinze mille la quatrième. Passé cette date, le chiffre, limité à deux cent mille, sera déterminé – et réajusté – par le Bureau de recherche sur l'immigration et le marché, créé pour l'occasion et répondant aux demandes des entreprises. Ce système de planification à flux tendu des attributions de visas accordera une voix prépondérante au secteur privé. « Les forces du marché sont les mieux à même de déterminer combien et quel type d'immigrés les employeurs veulent embaucher, explique le think tank patronal American Enterprise Institute. Les quotas arbitraires, fixés par des politiciens ou des bureaucrates, ne permettent pas de répondre assez rapidement aux évolutions de l'économie. »

La loterie de la carte verte supprimée

COMMENT définir un déficit de main-d'œuvre ? Comment évaluer son étendue ? Le texte n'en souffle mot. Les employeurs, obligés de traiter de la même manière immigrés et nationaux, pourraient bien jouer de ce flou pour tirer les salaires vers le bas, ou tout au moins empêcher leur augmentation, comme l'explique l'ancien ministre du travail Robert Reich, qui enseigne désormais l'économie à l'université de Berkeley : « Sitôt qu'une croissance de la demande poussera les salaires vers le haut, les employeurs pourront crier à un déficit de main-d'œuvre, autorisant ainsi la venue de plus de travailleurs immigrés, afin de maintenir les salaires au même niveau (7). »

Cette mesure témoigne d'une vision étroitement comptable du phénomène migratoire. Elle s'accompagne d'une restriction du nombre de visas délivrés sur la base du regroupement familial : en seraient exclus les frères et les sœurs, les enfants mariés de plus de 31 ans. Et, comme le hasard n'a plus sa place dans cet univers guidé par les lois du marché, la réforme prévoit de supprimer la loterie de la carte verte, qui permet chaque année à cinquante-cinq mille étrangers de recevoir une autorisation de résidence permanente aux Etats-Unis. Un système d'attribution au mérite la remplacera, qui prendra en compte le secteur d'activité du demandeur, ses diplômes, son pays d'origine, sa maîtrise de la langue anglaise, etc. Place à une immigration choisie, filtrée, où les aléas du sort ne

risquent plus de mêler le bon grain économique et l'ivraie sociale.

Dans un pays où chaque chose a un prix, l'immigré est toujours plus perçu comme un « investissement à long terme », tributaire d'un calcul rationnel coût/bénéfice. Certains suggèrent même déjà à l'Etat de vendre aux enchères les visas de travail aux entreprises, selon un système où « la cotation des permis signalerait l'étendue de la demande de migrants et guiderait les ajustements du nombre de visas délivrés chaque année (8) ». Mais nul n'évoque encore le retour au temps où les esclaves étaient négociés sur la place publique...

(1) Lire Jérôme Karabel, « Fin de la "stratégie sudiste" aux Etats-Unis », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

(2) Grover Norquist, « Immigration reform is a no-brainer to help the economy », *The Guardian*, Londres, 24 avril 2013.

(3) Gerald F. Seib, « Ryan takes a key role on immigration », *The Wall Street Journal*, New York, 30 avril 2013.

(4) Mark Vorpahl, « The argument for amnesty », *Counterpunch*, Petrolia (Californie), 5 février 2013.

(5) Avant d'employer un étranger, les entreprises doivent prouver qu'elles ont d'abord tenté d'embaucher un Américain.

(6) David Brooks, « The easy problem », *The New York Times*, 31 janvier 2013.

(7) Robert Reich, « What immigration reform could mean for American workers, and why the AFL-CIO is embracing it », 2 avril 2013, <http://robertreich.org>

(8) Giovanni Peri, « The economic windfall of immigration reform », *The Wall Street Journal*, 12 février 2013.

LE MONDE
diplomatique

Abonnez-vous
à la version numérique
sans engagement de durée

A partir de
3,60 €
par mois

Vous recevrez tous les mois un courriel d'alerte
dès qu'un nouveau numéro est disponible
en version électronique.



Accès Internet, tablettes,
smartphones et liseuses.
Feuilleter le journal en ligne,
télécharger le numéro
au format e-book (epub,
iPad, Kindle) ou PDF.

Retrouvez
nos offres
sur Internet

www.monde-diplomatique.fr/abojournal